

■ PAYS DE FONTAINEBLEAU

FORÊT. L'agglo va s'attaquer à la propreté des lisières

À la suite de la signature de sa charte relative à la propreté des forêts, l'agglomération du Pays de Fontainebleau a décidé de se lancer dans de premières actions concrètes. Au programme : s'attaquer au problème des lisières.

La charte est signée, place maintenant aux actions concrètes. Dès juin 2017, le Pays de Fontainebleau s'est emparé du problème récurrent des dépôts sauvages s'étendant sur l'ensemble du territoire : un groupe de travail « Forêt propre » a été lancé par Pascal Gouhoury, président du Pays de Fontainebleau et Marie-Charlotte Nouhaud, vice-présidente en charge de l'environnement et du développement durable, regroupant tous les acteurs impliqués. La charte « Propreté forêt et lisière » a été signée le 12 juillet dernier.

La charte engage de nombreux acteurs aux côtés du Pays de Fontainebleau : les Amis de la forêt de Fontainebleau, l'Office national des forêts, Le SMICTOM de la région de Fontainebleau, Le SMITOM Lombric, la réserve de biosphère de Fontainebleau Gâtinais et les associations signataires du cahier noir comme la Fédération française de randonnée de Seine-et-Marne, l'association des Arracheurs bénévoles de plantes invasives, le Comité de défense des sites et rochers

d'escalade, les sylvains randonneurs, les amis du château de Fontainebleau.

Un camion-grappin

« Des moyens nouveaux sont déployés en collaboration avec les syndicats de collecte et traitement », se félicite le président de l'agglo Pascal Gouhoury. Par exemple : un renfort opérationnel porté à l'ONF par le biais d'un camion grappin pour le ramassage des tas en forêt, ou la mise en place d'un service de collecte des dépôts sauvages pour les communes qui ne disposent pas des moyens techniques ou humains pour collecter les déchets en lisière et se rendre en déchetterie.

Une opération de ramassage des déchets a été organisée par les Amis de la Forêt de Fontainebleau, en partenariat avec l'ONF, en novembre dernier au Carrefour de l'Épine Foreuse (D 115).

Prochain rendez-vous : une journée de mobilisation le samedi 23 mars à l'échelle du Pays de Fontainebleau avec une opération citoyenne de ramassage des déchets sauvages dans les forêts



La prochaine opération de mobilisation est prévue pour le 23 mars

et les lisières des communes.

« Ces premières actions ne sont que les prémices de l'engagement du Pays de Fontainebleau dans la lutte

contre les dépôts sauvages. Si ces opérations de collecte des déchets vont permettre de rendre rapidement à notre territoire la beauté

qu'il mérite, il s'agit aussi et surtout de mettre en œuvre des moyens pour changer les comportements sur le long terme », ajoute le président.

Des actions de prévention des déchets seront déployées dans un second temps, notamment via une vaste campagne de communication.